



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. CARTOGRAPHIE DES ZONES FAVORABLES

AS MUSY (DREAL)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



tenerdis
ENERGY CLUSTER
Auvergne-Rhône-Alpes 

Développement Éolien

Cartographie des zones favorables



1/ Phase technique d'élaboration avec les services expert des principales thématiques

- identification des enjeux
- cotation des enjeux
- transposition cartographique permettant de traduire le niveau et le cumul d'enjeux

2/ Phase de concertation

- Concertation avec les élus du territoire
 - *Région*
 - *EPCI et PNR via CDTE ou rencontres départementales dédiées*
 - *Communes via une consultation écrite des associations des maires*
- Consultation des parties prenantes : associations environnementales et profession

Développement Éolien

Cartographie des zones favorables



2/ Phase de concertation (suite)

→ prise en compte des contributions issues de la concertations



2022

3/ Phase d'harmonisation nationale

→ Objectif de consolidation des exercices régionaux en une carte nationale

→ travaux d'harmonisation dans la prise en compte des enjeux

- *nature des enjeux intégrés*

→ *biodiversité*

→ *paysage, culture, patrimoine*

→ *activités humaines*

- *évaluation des modalités d'harmonisation du niveau de prise en compte*

2023

*Publication de la carte
des zones favorables*